



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 04165

Numéro SIREN : 499 476 281

Nom ou dénomination : 2FP

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2015 sous le numéro de dépôt A2015/025600

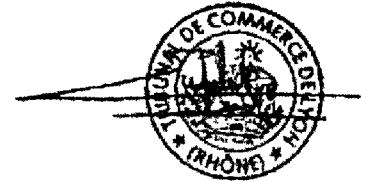
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 25600  
LYON



4655052

**Dénomination :** 2FP  
**Adresse :** 19 BIS chemin du Siroux 69260 Charbonnières-les-bains  
-FRANCE-  
**n° de gestion :** 2007B04165  
**n° d'identification :** 499 476 281  
**n° de dépôt :** A2015/025600  
**Date du dépôt :** 14/10/2015

**Pièce :** Rapport du commissaire à la transformation du  
06/10/2015



4655052

**Sarl 2 FP**

**19 bis Chemin du Siroux**

**69260 CHARBONNIERES LES BAINS**

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux  
comptes sur la transformation de la Société 2 FP de société à  
responsabilité limitée en société par actions simplifiée**

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 30 juin 2015 (non encore approuvés à la date d'établissement du présent rapport) font apparaître un bénéfice net de 694.278,32 euros contre 774.177,85 euros l'exercice précédent ;
- des capitaux propres de 5.149.063 euros contre 4.544.784,68 euros au 30 juin 2014 dont 925.000 euros au titre du capital social ;
- un chiffre d'affaires d'un niveau comparable à celui de l'exercice précédent ;
- un total de dettes de 26.844,85 euros inférieur aux capitaux propres ;
- la valeur nette comptable des titres de participations et des valeurs mobilières de placement n'appelle aucune observation particulière de notre part.

## II - MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

En outre, nous avons pu constater que la société n'avait consenti aucun avantage particulier au profit d'associés ou de tiers.

Fait à HERSERANGE, le 6 octobre 2015

Pour CPA S.A.

  
Sylvain ADAM,  
Commissaire au Comptes Inscrit